



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

LGBTPhobies

Question au Gouvernement n° 35

Texte de la question

LGBTPHOBIES

Mme la présidente. La parole est à Mme Ségolène Amiot.

Mme Ségolène Amiot. Madame la Première ministre, je suis de « ces gens-là ». Il y a dix ans, j'étais vice-présidente du centre LGBT de Nantes et nous souffrions alors des agressions LGBTphobes, mais surtout de leur non-qualification juridique.

Il y a un mois, après la Pride de Nantes, un jeune s'est fait agresser par cinq hommes en rentrant chez lui ; il avait un drapeau arc-en-ciel dans les cheveux. Il a porté plainte, mais la qualification homophobe lui a été refusée au profit de la qualification de faits crapuleux, alors que rien ne lui avait été volé. Or il a été agressé parce que présumé gay.

En dix ans, les agressions n'ont pas diminué. Les personnes LGBT se font toujours agresser dans la rue et le motif d'homophobie est trop souvent refusé par la police. En deux ans, les agressions LGBT ont augmenté de 20 %. Les formations de la police sur les LGBTphobies existent, heureusement, mais elles sont insuffisantes. La police manque de moyens et de formation et cela a des conséquences réelles sur la vie des personnes discriminées.

Mais comment lui en vouloir quand le Gouvernement est loin d'être exemplaire ? Comment lui en vouloir quand plusieurs ministres enchaînent les déclarations homophobes et sexistes ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*) Comment croire en une police exemplaire, alors que le Gouvernement ne l'est pas ?

La liste des déclarations homophobes est trop longue : Béchu, Darmanin et, bien sûr, Cayeux, qui affirme toujours son mépris des homosexuels. (*M. Jean-René Cazeneuve s'exclame.*) Mesdames et messieurs les ministres, je vous le rappelle au cas où : l'homophobie n'est pas une opinion, c'est un délit ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES . Bravo !

Mme Ségolène Amiot. Madame la Première ministre, comment comptez-vous appliquer l'exemplarité en France, alors que des membres de votre gouvernement et de la Manif pour tous sont toujours coincés au siècle passé sur les LGBTphobies ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes LFI-NUPES, SOC, Écolo-NUPES et GDR-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme la ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de

l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances.

Mme Isabelle Rome, *ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la diversité et de l'égalité des chances*. Tout d'abord, j'aimerais avoir une pensée pour toutes ces victimes, en particulier la personne qui a été agressée hier à Betton.

Vous visez des ministres, une ministre en particulier. Elle s'est excusée...

Plusieurs députés du groupe LFI-NUPES . Non, elle ne s'est pas excusée !

M. Pierre Cordier. Ça rame !

Mme Isabelle Rome, *ministre déléguée*et aujourd'hui, elle est pleinement à la tâche aux côtés d'Élisabeth Borne.

S'agissant de la lutte contre les LGBTphobies, nous n'avons pas à rougir de notre bilan. (*Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*) Qui a ouvert la procréation médicalement assistée – PMA – à toutes les femmes ?

Mme Mathilde Panot. Vous n'êtes pas très à l'aise !

Mme Isabelle Rome, *ministre déléguée* . Qui a interdit les thérapies de conversion ?

Un député du groupe RE . C'est nous !

Mme Isabelle Rome, *ministre déléguée* . Qui a fait évoluer le don du sang ?

M. Maxime Minot. Ah, c'est moi !

Mme Isabelle Rome, *ministre déléguée* . Qui a généralisé la prescription de la prophylaxie pré-exposition – PREP – par les médecins généralistes ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE.*) Qui a facilité l'utilisation du prénom d'usage dans les documents administratifs ? Qui a permis la formation de plus de 20 000 policiers et gendarmes ? Qui a créé des postes spécifiques d'officiers de liaison dans les commissariats et les gendarmeries ? C'est la majorité parlementaire, c'est vous. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes RE, Dem et HOR. – Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Alors évidemment, oui, l'homophobie n'est pas une opinion, c'est un délit. Il nous faut continuer à agir et à lutter. À la rentrée, avec mes collègues, le ministre de l'intérieur et le garde des sceaux, nous réunirons le comité de suivi du plan national d'actions pour l'égalité des droits, contre la haine et les discriminations anti-LGBT+ 2020-2023. Car oui, il s'agit d'un combat pour l'égalité. Face à la montée des conservatismes,...

M. Kévin Pfeffer. Et de l'immigration !

Mme Isabelle Rome, *ministre déléguée*il nous faut agir vite, fort et de manière transpartisane. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe RE. - Exclamations sur les bancs du groupe LFI-NUPES.*)

Mme la présidente. La parole est à Mme Ségolène Amiot.

Mme Ségolène Amiot. D'une part, on ne peut pas s'excuser d'un délit : on est accusé d'un délit ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LFI-NUPES.*) D'autre part, je vous rappelle que les agressions continuent d'augmenter – elles sont en hausse de 20 % comme je vous l'ai dit. Madame la Première ministre, j'attends que vous limogiez vos ministres homophobes et que vous formiez la police. (De nombreux députés du groupe LFI-NUPES, ainsi que Mme Karine Lebon et M. Davy Rimane se lèvent et applaudissent.)

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Amiot](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (3^e circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 35

Rubrique : Discriminations

Ministère interrogé : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Ministère attributaire : Égalité femmes-hommes, diversité et égalité des chances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 juillet 2022

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 20 juillet 2022